

Découvrir les approches efficaces

L'expérimentation et la recherche en politique sociale à la SRSA

Volume 5, Numéro 2

Automne 2005

Comprendre la petite enfance

Utiliser des données de recherche pour obtenir la participation des collectivités

Que se passe-t-il lorsque des groupes communautaires organisés prennent conscience de la recherche sur la maturité scolaire des enfants de leur collectivité? Comment les collectivités utiliseraient-elles cette recherche? Quelles mesures les membres de la collectivité prendraient-ils pour promouvoir le développement sain de l'enfant et mieux préparer les enfants à leur entrée à l'école? La recherche peut-elle favoriser la participation des personnes et les motiver afin qu'elles fassent progresser leur collectivité? Ce sont là quelques-unes des questions qui ont conduit Développement social Canada (auparavant appelé Développement des ressources humaines Canada [DRHC]) à mettre en œuvre le projet pilote de recherche de six ans intitulé Comprendre la petite enfance (CPE), qui s'est déroulé de 1999 à 2005.

Développement social Canada a choisi le sud-ouest de Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard, North York (Ontario), Winnipeg (Manitoba) et Prince Albert (Saskatchewan) comme sites de la première phase du projet pilote de CPE (CPE1)¹. Chaque site de CPE1 a reçu du financement pour engager un chercheur communautaire et coordonnateur de projet à plein temps. Cette personne avait pour mandat de mettre en œuvre des projets, cela avec la participation d'une coalition multisectorielle

constituée de groupes communautaires œuvrant pour le développement de la petite enfance. Un groupe à but non lucratif ou un conseil scolaire local a parrainé le projet dans chaque site. (Le parrain de chaque site pilote de CPE a été choisi au cours du processus d'adjudication des contrats.)

L'initiative CPE a été mise en œuvre à l'origine en vue de la poursuite de deux objectifs mutuellement complémentaires du gouvernement fédéral en matière de politiques : premièrement, utiliser davantage les résultats probants de la recherche pour susciter l'intérêt des collectivités pour la petite enfance et pour le développement sain de l'enfant et, deuxièmement, faire mieux comprendre le rôle que la recherche peut jouer dans la promotion d'une action communautaire fondée sur des données probantes. En 1999, DRHC a publié *Comprendre la petite enfance — L'influence de la collectivité sur le développement de l'enfant*, une analyse documentaire effectuée par Connor et Brink. En septembre 2001, le Caledon Institute of Social Policy a publié *From Information to Application: How Communities Learn* (Torjman, Leviten-Reid, Camp et Makhoul). Ces deux documents de travail, qui traitaient du rôle des collectivités dans le développement des enfants, ont ouvert la voie au projet pilote Comprendre la petite enfance.

TABLE DES MATIÈRES

Comprendre la petite enfance : Utiliser des données de recherche pour obtenir la participation des collectivités	1
Les programmes d'épargne jumelée : Si vous les créez, quelqu'un y participera	6
La SRSA assigne au hasard le 30 000 ^e participant à la recherche	11
Améliorer l'accessibilité aux études postsecondaires : Nouveaux projets pilotes maintenant en cours	12
Les activités du programme du PIEC prennent fin	15
Babillard	16

DÉCOUVRIR LES APPROCHES EFFICACES est publié par la Société de recherche sociale appliquée (SRSA).

La mission de la SRSA, qui comprend deux volets, consiste d'une part à aider les décideurs et les intervenants à identifier et mettre en œuvre des politiques et programmes sociaux qui améliorent le bien-être de tous les Canadiens en étudiant tout particulièrement leurs effets sur les personnes défavorisées et, d'autre part, à rehausser les critères d'évaluation des politiques et des programmes sociaux.

Pour obtenir un abonnement gratuit à DÉCOUVRIR LES APPROCHES EFFICACES ou des exemplaires gratuits des publications de la SRSA, communiquer avec la SRSA au 55, rue Murray, bureau 400, Ottawa (Ontario) K1N 5M3, Canada.

Tél. : (613) 237-4311

Télé. : (613) 237-5045

Courriel : info@srsc.org

Des versions électroniques sont disponibles à www.srsc.org.

ISSN 1496-8622

Chacun des projets pilotes de CPE comprenait deux phases : durant les deux années de la phase 1, les coordonnateurs des sites et les membres de la coalition ont collaboré avec KSI Research International Inc., l'Université McMaster et la Direction de la recherche appliquée de DRHC, afin de produire deux ensembles de rapports sur la maturité scolaire des élèves de maternelle dans leurs collectivités respectives. Le premier ensemble de rapports, ceux concernant le développement de la petite enfance (voir Ressources humaines et Développement des compétences Canada, 2005), représentait les résultats de plusieurs mesures prises à partir d'un échantillon représentatif d'enfants de chaque collectivité qu'on avait choisis dans le cadre de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ), ainsi que des données provenant de l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE), que les enseignants des maternelles ont appliqué à chaque élève de leur classe. L'IMDPE permet d'évaluer le développement des enfants dans cinq domaines : la santé physique et le bien-être, la compétence sociale, la maturité affective, le développement du langage et des aptitudes cognitives, ainsi que les aptitudes en communication et les connaissances générales. De plus, on a mesuré directement les enfants à l'aide de plusieurs tests standardisés et l'on a mené une entrevue d'environ deux heures avec l'un des parents de chaque enfant.

Durant la phase 1, chaque site de CPE a élaboré un deuxième rapport, axé sur l'« établissement du profil des collectivités » (voir Ressources humaines et Développement des compétences Canada, 2005). Le personnel de chaque site de CPE a utilisé un format conçu par DRHC et KSI pour présenter les résultats d'une étude des ressources mises à la disposition des familles ayant de jeunes enfants dans la localité. Dans les deux rapports de CPE, on a beau-

coup utilisé l'« établissement du profil » comme outil visuel pour illustrer les résultats de la recherche.

Durant la phase 2, les coalitions de CPE de chaque site ont élaboré et mis en œuvre la diffusion de l'information, la mobilisation, le renforcement des capacités et l'action communautaire. Ces coalitions ont élaboré des plans d'action pour décrire les grandes lignes de leurs objectifs et de leurs activités prévues. Les coordonnateurs de projet ont élaboré des trousseaux de présentation des résultats probants de la recherche correspondant le mieux aux objectifs de ces plans. Les sites de CPE ont créé différents formats de présentation, ainsi que d'autres documents, afin de rendre les résultats de la recherche accessibles à leurs publics respectifs. Ces formats de présentation traduisaient la philosophie, les plans stratégiques et le type de public de chaque coalition.

La SRSA effectue l'Étude sur le processus d'implantation communautaire

Développement social Canada a retenu les services de la Société de recherche sociale appliquée pour effectuer une étude qualitative du déroulement de la phase 2 dans les sites pilotes de CPE1. Ce type d'étude vise surtout à montrer comment CPE a été mis en œuvre dans chacun des sites pilotes et décrit certains des facteurs qui sont intervenus dans ce processus.

Plus précisément, l'Étude sur le processus d'implantation communautaire (ÉPIC) portait sur deux questions de recherche :

1. La communication des résultats probants de la recherche à une coalition locale multisectorielle et l'apport de financement pour rémunérer une personne-ressource à temps plein constituent-ils un catalyseur d'action?
2. Quels sont les facteurs qui semblent faire une différence dans la façon

dont l'initiative CPE a été mise en œuvre dans les cinq collectivités?

Les chercheurs de la SRSA ont effectué cinq visites dans chacun des cinq sites pilotes sur une période de deux ans, depuis le printemps de 2002 jusqu'au printemps de 2004 — soit un total de 25 visites. Ils ont mené des entrevues avec les coordonnateurs des sites, les représentants de l'administration locale, les membres du personnel des organismes communautaires, les membres du personnel des écoles et les résidents de la collectivité. Ils ont tenu des réunions de groupes de discussion avec les coalitions de CPE et ils ont observé les réunions et les activités concernant CPE qui ont eu lieu pendant chaque visite. L'analyse des données recueillies lors de chaque visite a permis de tracer un tableau fascinant de la façon dont les groupes de personnes se sont sensibilisés davantage aux résultats de la recherche disponibles qui décrivaient la maturité scolaire des enfants de leur collectivité, ainsi que de la façon dont ces groupes ont abordé la tâche complexe consistant à déterminer la meilleure façon d'utiliser ces données pour améliorer les résultats des enfants dans chaque collectivité.

CPE : Un catalyseur d'action

Chacun des sites pilotes de CPE a favorisé des activités visant à accroître l'accès aux résultats de recherches relativement nouvelles concernant l'importance de la petite enfance dans le développement sain de l'enfant. Au cours de la période du projet, le gouvernement du Canada a commencé à diffuser les résultats de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ), la première enquête longitudinale canadienne à inclure la collecte de données sur les jeunes enfants et leur famille. En outre, les médias populaires ont mis l'accent sur l'afflux de la recherche disponible sur le développement précoce du cerveau et sur l'importance du développement du

jeune enfant. Parallèlement, la recherche n'était plus considérée comme le domaine exclusif du monde de l'enseignement; les chercheurs cherchaient plutôt des moyens de promouvoir l'utilisation de ses résultats dans le discours public, en particulier dans les domaines touchés par les politiques gouvernementales.

Dans l'analyse documentaire rédigée par le Caledon Institute of Social Policy, qui sert de document de référence au projet CPE, les auteurs décrivent l'échange de connaissances comme étant un processus dans lequel « l'apprentissage passe ... par une interaction bilatérale dans laquelle les utilisateurs potentiels de l'information participent activement à l'examen d'un défi donné ... [et] l'information ne peut pas réellement être considérée comme constituant des connaissances tant qu'elle n'est pas utilisée » (Torjman, Leviten-Reid, Camp et Makhoul, 2001, p. 1, 3).

CPE met en pratique les idées décrites dans le document du Caledon Institute en mettant l'accent sur un processus de communication interactif. Les sites ont sensibilisé davantage les collectivités à l'importance de la petite enfance en rendant les données accessibles et en favorisant « l'échange de connaissances ». Les membres du public ont fini par comprendre la valeur de la recherche en tant qu'outil et ont collaboré avec d'autres personnes afin de déterminer la meilleure façon d'en tirer parti pour renforcer leur collectivité.

Dans tous les sites, CPE a servi de catalyseur pour amener les personnes et les groupes à se réunir afin de se renseigner sur les résultats probants de la recherche disponibles. Les membres du public ont reçu des copies des rapports de CPE et ont assisté à des présentations en PowerPoint faites par le coordonnateur de CPE. Ils ont entrepris des discussions sur les enjeux et les préoccupations de leur collectivité. Dans ce

processus, la communication des résultats probants de la recherche et les contributions du public ont été également valorisées. Dans certaines collectivités, ce processus a conduit à l'organisation d'événements publics comme des « salons des familles », tandis que, dans d'autres, on a développé des ressources communautaires comme de nouveaux terrains de jeux et de nouveaux programmes. Dans d'autres encore, on a fait participer les intervenants à la promotion de changements systémiques visant à éliminer la toxicomanie et la pauvreté dans la localité.

Depuis que je participe à CPE, j'ai fini par comprendre beaucoup mieux ma collectivité et les collectivités environnantes.

Les gens commencent à s'apercevoir que nous pouvons poursuivre cette initiative ensemble en tant que collectivité, et nous allons faire avancer les choses. La plupart des gens que je connais restent assis et disent « Je ne pense pas pouvoir faire cela par moi-même » ou il se peut que deux ou trois d'entre nous disent : « On ne peut pas le faire ». Mais, maintenant, les gens voient ce qui se fait et disent : « Bien sûr, nous pouvons le faire », nous pouvons nous réunir et commencer à faire avancer les choses pour les enfants.

(Intervenant, sud-ouest de Terre-Neuve)

Eh bien, je pense que, parce que nous voyons des résultats, tous les gens se sentent mieux en tant que parents, en tant que membres de la collectivité, vous savez, en tant que personnes ... Tous les gens de la collectivité ont éprouvé une grande fierté parce qu'ils ont participé à la construction du nouveau terrain de jeux. Nous avons dépassé nos objectifs.

(Intervenant, sud-ouest de Terre-Neuve)

Dans les sites, on a aussi affirmé que, pour que l'échange de connaissances soit soutenu dans la collectivité, il fallait mettre sur pied et maintenir une forte coalition de membres d'organismes et d'autres personnes qui veulent changer les choses. À cette fin, on s'est efforcé d'inclure dans tous les projets de CPE un large éventail d'intervenants afin d'établir des liens avec d'autres organismes de la collectivité et de renforcer les procédures d'administration interne si cruciales pour le fonctionnement efficace d'un groupe.

Le contexte, l'approche, les personnes et les produits font une différence

La théorie de l'élaboration des programmes permet de constater que même les programmes très structurés sont rarement mis en œuvre de la même façon dans des sites différents. Habituellement, on mentionne que les facteurs personnels et structurels ont des répercussions, à des degrés divers, sur la prestation du programme. L'ÉPIC a mis l'accent sur l'acquisition d'une certaine compréhension de ces facteurs du « programme » ainsi que des facteurs « communautaires » qui influaient sur les projets pilotes de CPE1. Notre étude nous a permis de cerner quatre facteurs généraux formant un tissu qui déterminait vraisemblablement le processus et le succès du projet dans chacun des sites. Au lieu de voir une hiérarchie de facteurs, nous avons constaté l'interaction entre plusieurs facteurs dont l'importance relative variait d'un site à l'autre. Ces facteurs étaient le contexte communautaire (l'environnement), l'approche, les personnes et les produits (données, rapports et présentations) qui caractérisaient le projet.

Découvrir les approches efficaces

Je pense que toutes ces choses ont aidé, en quelque sorte, mais je dirais qu'un bon nombre d'entre elles avaient un rapport avec la personnalité de la coordinatrice, les personnes qu'elle connaît et la façon dont elle peut rassembler les gens. Mais je pense que les facteurs importants sont en partie CPE et tout le concept. Comment pourrait-on trouver un défaut dans le concept même? Il est bien inspiré. Donc je pense que c'est grâce à tout un ensemble de combinaisons que le projet a connu un tel succès.

(Intervenant, Prince Albert)

Le contexte communautaire de CPE a joué un rôle important dans tous les projets. D'une façon générale, les collectivités qui étaient prêtes au changement étaient plus susceptibles d'être réceptives à une initiative comme CPE. Au départ, il devait exister un certain sentiment d'identité collective — une histoire commune et le sentiment d'un but collectif. De plus, il était également important de pouvoir compter sur certains membres de la collectivité qui estimaient être capables de mettre en œuvre le changement. La présence d'organismes qui étaient enthousiastes à l'égard de CPE nous a assuré un accès immédiat aux réseaux clés de la collectivité.

L'importance du contexte politique est également devenue manifeste au fur et à mesure de l'avancement de CPE. Les sites différaient quant à leurs publics cibles. Certains mettaient l'accent sur les principaux décideurs gouvernementaux afin d'exercer une influence sur les politiques. D'autres visaient surtout la mobilisation de la base afin de faire exercer par un large éventail de membres de la collectivité des pressions en faveur du changement. Dans plusieurs sites, une plus grande priorité accordée par le gouvernement aux questions concernant la petite enfance a engendré des initiatives complémentaires, aux paliers

local, régional et provincial. Dans tous les sites, on a fini par constater la valeur d'une approche inclusive et sur plusieurs fronts. Enfin, tout un éventail de conditions environnementales, comme la taille de la population, la géographie, le climat et l'économie locale, étaient des réalités dont les coalitions de CPE ont tenu compte dans leur organisation et leur mise en œuvre globales de CPE.

Le choix du moment de l'initiative des coalitions parents-enfants d'Enfants en santé Manitoba a conduit à l'établissement de structures mutuellement profitables. Les coalitions parents-enfants sont devenues un « mécanisme de programme » idéal de diffusion par CPE des résultats probants de la recherche et, à leur tour, ces coalitions ont pu utiliser les données probantes de CPE pour atteindre leurs objectifs.

(Intervenant, Winnipeg)

L'une des clés du succès a semblé être de faire participer un large éventail de membres de la collectivité à un « dialogue axé sur les données » qui donnait aux gens un sentiment de propriété du processus et de l'histoire de leur collectivité. CPE a favorisé un processus d'échange de connaissances qui combinait les principes du partage de l'information, de la réciprocité et de l'égalité d'accès. Ensemble, ces facteurs ont eu un effet de spirale grâce auquel l'information, le renforcement des capacités et l'action ont été renforcés et favorisés.

Le moment où nous avons commencé à utiliser les données est celui où notre équipe a commencé à les comprendre et à savoir où les placer et dans quel but. La partie la plus difficile du travail consiste à arriver au point où l'on comprend les données et où l'on a une idée de la façon dont il faut les intégrer dans un type d'action quelconque.

(Intervenant, North York)

Le fait d'avoir une vaste représentation sectorielle dans la coalition nous a donné une excellente occasion à la fois de partager de l'information et d'élargir la vision des membres de la coalition et de ses partenaires. La création d'une structure de mobilisation forte, laquelle comprenait à la fois du personnel rémunéré et des bénévoles, a joué un rôle important en raison de la nécessité de soutenir l'énergie sur une longue période de temps. Nous y avons réussi le mieux lorsque CPE faisait partie d'une structure organisationnelle existante qui élargissait son propre rayonnement en accroissant le nombre de ses membres aux fins du projet.

Je ne pense pas que nous obtiendrions autant de succès dans la mise en œuvre de notre stratégie, si nous n'avions pas CPE ni que CPE réussirait aussi bien sans nous. Donc, vous savez que, qu'il s'agisse de notre travail pour CPE, de notre travail au Secrétariat à l'enfance, de notre travail au collège ou, encore, de tous les autres différents rôles que nous jouons, nous amenons les gens au même point.

(Intervenant, Île-du-Prince-Édouard)

Le leadership exercé par les groupes et personnes clés était un déterminant important de la mesure dans laquelle une collectivité adhère à CPE. Les « personnalités dynamiques » — les gens influents qui « faisaient avancer les choses » — ont joué un rôle important. Ces chefs de file ont motivé et encouragé les autres personnes à participer à la promotion du changement. En tant que gens tournés vers l'avenir et le changement, ils avaient la conviction que leurs efforts pouvaient améliorer les choses.

Les représentants des administrations municipales et provinciales ont souvent exercé une influence considérable sur l'orientation du projet. Ils ont aidé à convaincre les membres de la collectivité

que le projet de CPE jouait un rôle utile, ils ont fourni des idées sur la meilleure façon de le mettre en œuvre et, au besoin, ils en ont effectué le « sauvetage », lorsqu'il s'est présenté des défis organisationnels.

Dans plusieurs sites, le coordonnateur et certains membres de la coalition ont assuré la survie du projet au jour le jour. La conception, l'orientation et la surveillance de la mise en œuvre d'un projet comme CPE exigent énormément de temps et d'énergie, ainsi qu'une vaste connaissance et une excellente compréhension des données. Les coalitions ne pourraient pas penser à effectuer ce travail si elles ne pouvaient compter sur quelqu'un qui peut s'y consacrer à plein temps et se faire le « champion » de CPE.

Vous savez que nous parlons beaucoup des données et de tout, sauf de la simple possibilité pour les personnes de consacrer du temps à ce processus ... cela a été une vraie bénédiction pour nous, car ces personnes ont apporté aux coalitions des sites de CPE une expérience et des compétences que nous ne pouvons pas trouver ailleurs.

(Intervenant, Winnipeg)

Dans certains sites, ces personnes étaient bien connues et jouissaient d'une grande crédibilité auprès des intervenants à cause de leur engagement antérieur dans la collectivité. Dans tous les cas, elles étaient connues pour la contribution qu'elles pouvaient apporter aux activités du groupe mais, en particulier, également pour leur capacité et leur engagement à mettre l'information sur CPE à la disposition des autres personnes.

Dans les sites de CPE, on avait le contrôle complet du format de la présentation des données de recherche. On y a créé une gamme de produits variés qui traduisaient les principes et les plans

stratégiques de la coalition ainsi que les conditions qui existaient dans chaque site. Dans l'ensemble, les coalitions des sites ont considéré les données qui leur ont été fournies dans les deux rapports sur CPE comme étant de haute qualité et donc crédibles. C'est sur cette perception qu'elles se sont fondées pour « adapter » l'information de manière à la rendre accessible à leurs publics respectifs.

Je pense que la coordonnatrice est probablement l'élément clé dans tout cela. On a beau vouloir penser qu'il est possible de concevoir un programme qui fonctionne par lui-même, le fait est que le succès d'un programme dépend souvent des personnes qui y participent. Son dynamisme et sa personnalité et le fait qu'elle est tenue en si haute estime parmi les gens de cette collectivité qu'elle désire influencer sont les facteurs qui ont fait de ce projet un tel succès.

(Intervenant, Prince Albert)

Le rôle de la coalition est de s'assurer que les résultats qui sont dégagés sont valables et présentés de façon utile. Nous avons essayé d'effectuer un tri et d'extraire certains des renseignements pertinents. C'était tout un défi, mais nous avons dû faire un choix, car, autrement, il aurait été trop difficile pour les gens d'absorber l'information. En outre, nous proposons des domaines qui se prêtent à de plus amples discussions et à davantage de recherche.

(Intervenant, Île-du-Prince-Édouard)

Dans certains sites, la crédibilité du produit a été accrue par le fait qu'il confirmait les connaissances tacites de la collectivité, ce qui a donné aux gens un sentiment de confiance et les a incités à agir.

Certaines choses étaient des surprises, mais je pense que, dans l'ensemble, il était tout à fait évident que c'est à cela que ressemble l'Île-du-Prince-Édouard. Le fait que les mesures de la cohésion de la collectivité étaient très élevées, cela était évident, les gens savent que nos collectivités sont fortes. Le projet leur a donc fourni un contexte confortable pour examiner la façon dont les enfants se débrouillent et ce dont nous avons besoin de nous occuper.

(Intervenant, Île-du-Prince-Édouard)

L'initiative CPE a-t-elle été efficace?

L'initiative CPE a réussi à atteindre son objectif premier, lequel était de diffuser les résultats probants de la recherche pour inciter les gens à mener une action communautaire. Dans chacun des sites, CPE a fourni des données, a obtenu la participation des membres de la collectivité et a apporté un soutien à la mise en œuvre, dans la collectivité, d'un large éventail de processus d'apprentissage et d'initiatives de programmes.

CPE a joué un rôle important dans la vulgarisation des résultats de la recherche et dans l'accroissement de la capacité à utiliser la recherche comme moyen de mettre en œuvre des initiatives communautaires. À mesure que les personnes devenaient mieux informées, elles demandaient de plus en plus qu'on leur fournisse des produits de recherche de qualité qui leur permettraient de mieux comprendre leur collectivité et qui s'occuperaient des nouveaux enjeux communautaires.

Il n'y avait pas de « meilleur » modèle unique dans le projet CPE. De nombreuses variations locales ont été observées, mais, en fin de compte, CPE « a été efficace » lorsqu'on a fait appel, dans les sites, à la collaboration et à une approche inclusive du travail dans la collectivité et lorsque le projet a été appuyé

par un organisme ou une coalition déjà en place. Grâce à l'aide d'un organisme ou d'un réseau d'organismes existant, CPE a acquis de la crédibilité dans la collectivité et a bénéficié de l'accès à une base de ressources établie et à des personnes expérimentées.

L'information découlant de CPE était importante pour les gens, car elle peignait une image de « leurs enfants ». Le projet a rassemblé les personnes et les groupes en vue de la poursuite d'un but commun et il a fait appel au principe de l'échange de connaissances comme base du travail collectif. De cette façon, CPE a élevé la barre considérablement, du point de vue de la sensibilisation générale et de la compréhension du rôle positif que peut jouer la recherche et a permis de lancer ou de soutenir des initiatives locales visant à améliorer le développement des jeunes enfants.

CPE était un projet pilote de durée limitée et cet élément a créé un sentiment d'urgence. Cependant, malgré le fait que les intervenants n'ont pas perdu de temps dans la mise en œuvre de ce projet, l'un des messages les plus constants reçus dans le cadre de l'ÉPIC était que l'échange de connaissances et le changement communautaire prennent du temps. L'établissement de relations, le choix des chefs de file et le renforcement des capacités organisationnelles exigent des soins et un soutien continu et il vaut mieux les aborder comme des activités à long terme. Parallèlement, CPE a montré que la communication de données crédibles, accessibles et locales, dans le cadre d'un processus qui valorise l'inclusion des membres de la collectivité, peut apporter une contribution durable au développement de ses jeunes enfants.

Bibliographie

- Connor, S. et S. Brink, *Comprendre la petite enfance – l'influence de la collectivité sur le développement de l'enfant*, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, Direction de la recherche appliquée, Politique stratégique, 1999.
- Ressources humaines et Développement des compétences Canada, *Comprendre la petite enfance – Rapports des projets pilotes*, consulté le 7 septembre 2005 sur Internet à l'adresse http://www.rhdcc.gc.ca/fr/pip/ds/310_CPERapports.shtml, 2005.
- Torjman, S., E. Leviten-Reid, C. Camp et A. Makhoul, *From Information to Application: How Communities Learn*, Ottawa, Caledon Institute of Social Policy, 2001.

¹À l'origine, CPE1 englobait un site du secteur nord de la vallée du bas Fraser en Colombie-Britannique, mais la participation de ce site a pris fin avant qu'il n'entreprenne les activités de la phase 2 et il n'est pas inclus dans l'étude du processus. En outre, en janvier 2001, sept autres collectivités ont été choisies pour la seconde phase du projet pilote de CPE (CPE2). Ces collectivités ne sont pas comprises dans l'étude du processus effectuée par la SRSA. ♦

Les programmes d'épargne jumelée : Si vous les créez, quelqu'un y participera

Éléments probants recueillis à l'étape de la mise en œuvre de *\$avoir en banque*

L'épargne joue un rôle crucial dans la détermination de la façon dont les gens font face à l'adversité. La disponibilité de ressources qui peuvent être converties en espèces aide à faire face à des situations telles que l'éclatement d'un ménage, la maladie ou la perte d'un emploi, lesquelles peuvent avoir des répercussions considérables sur les ressources et les obligations financières d'une personne. L'épargne accroît la capacité des personnes à assumer des risques et à prendre d'importantes décisions qui peuvent élargir leur éventail de possibilités. Elle peut aider à financer l'acquisition d'une maison ou d'une

voiture ou, encore, permettre des investissements dans le capital humain, par exemple un retour aux études, la participation à diverses formes d'apprentissage continu, le démarrage d'une entreprise ou le paiement des études supérieures des enfants.

Les instruments de promotion de l'épargne n'ont qu'un succès limité chez la population à plus faible revenu. Au Canada, les cotisations à des régimes d'épargne en vue de la retraite, des études, de l'apprentissage continu et de la propriété d'une maison bénéficient d'un traitement fiscal préférentiel.

Cependant, les personnes à plus faible revenu profitent généralement peu de ces mesures, en partie parce qu'elles n'ont souvent pas ou presque pas d'impôt à payer et ne peuvent donc tirer de celles-ci que de faibles avantages.

Ces dernières années, le gouvernement a créé des programmes d'épargne jumelée afin d'encourager les parents à plus faible revenu à mettre de l'argent de côté. Le programme Bon d'études canadien (BEC) est la plus récente initiative prise dans ce domaine par le gouvernement fédéral. En vertu du BEC, le gouvernement verse un soutien financier de

500 \$, à la naissance, aux enfants des familles à faible revenu. Les enfants peuvent être admissibles à des paiements supplémentaires de 100 \$ chaque année, et les fonds totaux accumulés doivent servir à financer des études postsecondaires. Le BEC est versé dans un régime enregistré d'épargne-études (REEE) et il comprend donc des éléments d'un plan d'épargne jumelée. Les parents peuvent recevoir jusqu'à 40 \$ pour chaque 100 \$ qu'ils placent eux-mêmes dans un REEE. La prestation d'un soutien financier minimum de 500 \$ pour les études des enfants est certes une bonne nouvelle pour les parents à faible revenu, mais dans quelle mesure l'élément d'épargne jumelée du BEC est-il susceptible de les inciter à mettre de l'argent de côté? Un taux de soutien financier de contrepartie de 40 % est-il un encouragement suffisant à surmonter les diverses difficultés institutionnelles et financières que les gens pauvres éprouvent lorsqu'ils désirent mettre de l'argent de côté?

Les éléments probants recueillis dans le cadre du projet *\$avoir en banque* indiquent que l'offre d'une épargne jumelée généreuse peut ne pas susciter beaucoup d'intérêt chez les Canadiens à faible revenu, mais qu'elle pourrait occuper un créneau parmi certains segments de cette population. C'est là l'une des conclusions de *Conception et mise en œuvre d'un programme d'aide à l'épargne pour les pauvres*, un rapport publié par la SRSA en août, lequel documente en détail la mise en œuvre de *\$avoir en banque* et présente certaines des leçons initiales apprises.

\$avoir en banque est une mise à l'essai d'un compte individuel de développement (CID) parrainée par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) et administrée par le groupe Social and Enterprise Development Innovations (SEDI). Les personnes admissibles se

voient généralement offrir un taux de soutien financier de contrepartie de 300 % de leur épargne; en d'autres termes, elles reçoivent trois dollars pour chaque dollar qu'elles placent dans leur CID en vue de leurs études ou de leur recyclage ou, encore, du démarrage d'une petite entreprise. Les participants doivent épargner durant au moins un an avant de pouvoir recevoir les crédits jumelés, mais ils peuvent épargner durant jusqu'à trois ans. Un maximum de 1 500 \$ d'épargne est admissible à des crédits jumelés de 4 500 \$ en fonds gouvernementaux, ce qui permet aux participants d'utiliser jusqu'à 6 000 \$ d'épargne totale. Pour être admissibles, les participants doivent avoir entre 21 et 65 ans (à quelques exceptions près pour les personnes âgées de 18 à 20 ans) et ne pas étudier à plein temps; ils doivent aussi avoir un revenu avant impôt de moins de 120 % du seuil de faible revenu et disposer d'actifs financiers n'excédant pas le moindre de 10 % de leur revenu annuel ou 3 000 \$. Une seule personne par famille peut demander à participer à *\$avoir en banque*.

Les avantages potentiels associés à *\$avoir en banque* sont actuellement évalués par la SRSA au moyen d'un projet pilote qui se déroule dans 10 villes canadiennes. Ce projet compte environ 3 600 participants, qui ont été recrutés à Halifax, Toronto et Vancouver pour participer à une expérience avec assignation aléatoire. Les candidats admissibles dans ces trois sites ont été assignés au hasard à l'un de trois groupes : un groupe recevant des crédits jumelés seulement, soit le groupe *\$avoir en banque*, un deuxième groupe recevant des crédits jumelés ainsi que des séances de formation en gestion financière et des services de gestion de cas, soit le groupe *\$avoir en banque-plus* et un troisième groupe ou « groupe témoin », lequel ne reçoit aucun de ces nouveaux avantages. En raison de la conception de l'étude, les

différences qu'on observe au fil du temps entre les groupes programme et le groupe témoin, du point de vue de leur capacité à épargner, de la mesure dans laquelle l'épargne les aide à poursuivre leurs études, à lancer une petite entreprise ou à obtenir de meilleurs gains d'emploi et à améliorer leurs perspectives d'emploi, peuvent être attribuées à *\$avoir en banque*.

Les participants des sept sites non expérimentaux, soit Digby, Fredericton, Montréal, Kitchener–Waterloo, les comtés de Grey et de Bruce, Winnipeg et Calgary, ont reçu des crédits jumelés, des séances de formation en gestion financière et des services de gestion de cas. En tout, 1 000 participants ont été inscrits à ces sites secondaires. La conception du programme dans chacun des sites secondaires comporte une variation principale par rapport à la conception commune aux trois sites expérimentaux (par exemple, les taux de soutien financier de contrepartie vont de 200 %, à Kitchener–Waterloo, à 500 %, à Montréal). Moins de 25 % des participants des sites non expérimentaux recevaient de l'aide sociale lorsqu'ils ont présenté leur demande, et un total de 225 participants d'Halifax, Toronto et Vancouver étaient des prestataires d'aide sociale, bien qu'ils ne participent pas à l'étude expérimentale. Avec plus de 4 800 participants, dont 75 % participent à une étude expérimentale, *\$avoir en banque* est actuellement la plus vaste étude expérimentale des CID au monde.

Vaste promotion, mais faible réponse

Comme dans le cas des autres projets de CID, l'échantillon de *\$avoir en banque* diffère de maintes façons de la population générale des personnes à faible revenu et à faibles actifs. Comparativement aux personnes potentiellement admissibles de Halifax, Toronto et Vancouver, les participants à

Découvrir les approches efficaces

Savoir en banque sont plus jeunes et plus susceptibles de vivre seuls et de ne pas être propriétaires de leur maison. Ils sont plus instruits et plus susceptibles de travailler (voir le tableau). Les différences dans le niveau d'instruction sont frappantes. Seulement 2,5 % des personnes de l'échantillon de *Savoir* en banque ont un niveau d'instruction inférieur aux études secondaires, comparativement à 11 % de la population générale admissible, et elles sont plus de deux fois plus susceptibles d'avoir obtenu un diplôme universitaire. Une autre différence clé est le statut d'immigrant : bien que le quart de la population admissible soit constitué de nouveaux immigrants (dont la majorité se trouvent à Toronto et à Vancouver), ce groupe comprend plus de 50 % des personnes de l'échantillon de *Savoir* en banque, dont la majorité sont nées en Chine.

Les participants à l'American Dream Demonstration (ADD), le premier essai à grande échelle des CID, ont aussi des caractéristiques qui sont très différentes de celles de la population générale admissible. L'ADD, qui a été lancé en 1997, a inscrit 2 400 participants sur quatre ans à des programmes offrant des comptes d'épargne jumelée qui pouvaient servir à l'achat d'une maison, à la création d'une micro-entreprise ou à des études postsecondaires. Les taux de soutien financier de contrepartie allaient de 100 % à 700 %, mais le taux moyen était de 200 %. Comparativement à la population américaine à faible revenu, les participants à l'ADD étaient aussi plus instruits, et plus des deux tiers avaient suivi certains cours postsecondaires. La majorité des participants étaient des femmes (80 %) et près de la moitié de celles-ci se sont identifiées comme étant des Afro-Américaines.

Il n'est pas étonnant que l'échantillon des personnes qui se sont inscrites à *Savoir* en banque ou à d'autres CID ne ressemble pas à un échantillon aléatoire

des personnes qui satisfont à tous les critères d'admissibilité. Non seulement les participants devaient-ils satisfaire aux critères d'admissibilité, mais ils devaient également entendre parler de l'offre, puis décider de leur propre gré de l'accepter, fort probablement parce qu'ils s'attendaient à tirer avantage de l'inscription à un tel projet. Par conséquent, les caractéristiques des participants à *Savoir* en banque reflètent le ciblage explicite et implicite par le projet des personnes dont les moyens et les motivations s'accordent le mieux avec ses éléments clés — c'est-à-dire les personnes à faible revenu qui ont suffisamment de ressources et d'intérêt à épargner dans le but d'améliorer leurs perspectives économiques futures. L'échantillon particulier de participants reflète aussi la population qui a pu être rejointe par les différentes méthodes de recrutement utilisées.

À cet égard, le recrutement à *Savoir* en banque s'est révélé plus difficile que prévu, en particulier dans les trois sites expérimentaux. Les employés des organismes de prestation de services ont constaté que, pour atteindre leur but en matière de recrutement, ils devaient mettre en œuvre une campagne à plusieurs volets comprenant des annonces dans les journaux et dans les transports en commun, des entrevues avec les médias et des brochures. D'août 2001 à mai 2003, la sensibilisation des médias a facilité la promotion du projet et, à mesure que la période de recrutement avançait, le bouche-à-oreille a pris de l'ampleur et est devenu une importante méthode de recrutement. Surtout en raison des difficultés du recrutement à Halifax, les chiffres et le calendrier de recrutement initiaux ont dû être rajustés et la fin de la période de recrutement a été reportée de mai 2003 à la fin de l'année. Dans l'ensemble, même après de nombreux mois de recrutement, seulement un faible pourcentage des personnes à faible revenu ont accepté l'offre et sont devenues des participants

à *Savoir* en banque. (Pour obtenir des renseignements plus détaillés sur le recrutement, veuillez consulter *Aider les gens à s'aider eux-mêmes : Un aperçu préliminaire de Savoir en banque*, publié par la SRSA en mai 2004.)

Avec les 3 600 personnes qui ont accepté l'offre à Halifax, Toronto et Vancouver, comparativement au nombre estimatif de 284 000 familles qui vivaient dans ces villes et dont au moins un membre était admissible, le taux de participation à *Savoir* en banque dépasse à peine 1 %. Cependant, ces 284 000 familles ne connaissaient pas toutes *Savoir* en banque. Que se serait-il passé si tous les participants potentiels avaient entendu parler de *Savoir* en banque et avaient été invités à présenter leur demande? Afin de répondre à cette question, la SRSA a interviewé des personnes vivant dans des secteurs à faible revenu, à Toronto et à Vancouver. Environ 1 300 des répondants admissibles ont reçu des renseignements de base sur *Savoir* en banque et nous leur avons demandé de nous faire part de leurs commentaires. Leur réaction initiale a été très positive : moins de 5 % des répondants avaient une impression négative au sujet de *Savoir* en banque, 3 % des répondants admissibles avaient déjà présenté leur demande à *Savoir* en banque avant d'être rejoints, et 70 % des personnes qui n'avaient pas déjà présenté leur demande ont dit vouloir assister à l'une des séances d'inscription. Nous estimons que, après avoir entendu parler du projet, 2 % de plus de répondants ont présenté leur demande dans les 30 jours qui ont suivi l'entrevue, ce qui a porté le taux de participation estimatif à 5 % des répondants admissibles qui étaient au courant des caractéristiques de *Savoir* en banque et de leur admissibilité à y participer.

Succès dans la mise en œuvre de *Savoir* en banque

L'objectif premier du projet *Savoir* en banque est de soumettre à une évalua-

tion et à un essai rigoureux ce modèle particulier de CID afin de déterminer s'il pourrait fournir suffisamment d'incitatifs financiers, d'encouragement et d'éducation pour motiver les Canadiens à faible revenu à épargner en vue d'études, d'une formation ou du financement d'une nouvelle petite entreprise. La bonne nouvelle est que *\$avoir* en banque a été mis en œuvre avec succès et constitue un essai valide d'un CID de ce type.

Pour que *\$avoir* en banque fournisse des preuves péremptoires de son efficacité, il est important qu'il n'y ait pas de grandes différences initiales entre les trois groupes soumis à l'analyse — le groupe *\$avoir* en banque, le groupe *\$avoir* en banque-plus et le groupe témoin — afin que les différences qu'on pourrait constater au fil du temps entre les groupes puissent être attribuées avec raison au programme *\$avoir* en banque même. En fait, grâce à l'assignation aléatoire des personnes inscrites, cela a été le cas. Il n'y avait pas de différences significatives sur le plan statistique entre les trois groupes de participants à *\$avoir* en banque, sauf en ce qui avait trait à quatre caractéristiques : un indicateur d'un problème de santé, le plus haut niveau d'études atteint par la mère du participant, le type d'attestation attendu à la suite d'études continues et la durée du chômage pour les personnes qui étaient sans emploi.

De plus, la présélection a été efficace et, grâce à elle, les participants ont satisfait aux critères d'admissibilité concernant le revenu et la valeur nette. Moins de 1 % des participants ont eu un revenu de plus de 120 % du seuil de faible revenu de Statistique Canada au cours des 12 mois précédant leur inscription au projet, et la valeur nette financière des participants a été d'environ 2 900 \$ en moyenne. Des montants plus élevés de valeur nette ont été trouvés chez les nouveaux immigrants, puisque certains

Comparaison entre les participants à *\$avoir* en banque et la population admissible

Caractéristiques	Échantillon de <i>\$avoir</i> en banque	Population admissible
Sexe (%)		
Femme	51,0	48,9
Âge (moyen)	33,5	41,0
Type de ménage (%)		
Personnes seules	45,5	23,1
Couples ayant des enfants	13,7	23,1
Couples sans enfants	27,8	31,5
Parents seuls	7,4	4,2
Autre	5,6	18,1
Immigrant(e) récent(e) (%)	55,4	25,4
Plus haut niveau d'études (%)		
N'a pas terminé ses études secondaires	2,5	11,0
Diplômé(e) de l'école secondaire	6,9	14,3
Quelques cours postsecondaires	15,7	10,3
Certificat ou diplôme non universitaire	19,8	21,0
Grade universitaire	55,1	19,3
Ne sait pas ou a refusé de répondre	0,0	24,1
Mode d'occupation du logement (%)		
Propriété du ménage	4,4	44,4
Employé(e) (%)	65,8	54,5

Note : Les profils des échantillons représentent les caractéristiques des échantillons qui existeraient si chacun des trois sites expérimentaux avait inscrit la même proportion de la population admissible disponible. En pondérant les échantillons de cette façon, on peut comparer l'échantillon de *\$avoir* en banque aux populations admissibles respectives.

Sources : Formulaire d'inscription à *\$avoir* en banque, formulaire d'information sur le participant, enquête de référence et tabulations spéciales provenant de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) de Statistique Canada, année de base 2002.

actifs ont été exclus du calcul afin que ces personnes disposent de suffisamment de fonds dans leur compte bancaire pour couvrir six mois de frais de subsistance, à partir de la date de leur entrée au Canada.

\$avoir en banque est un projet de recherche vaste et complexe qui nécessite de nombreux partenariats de travail. Le groupe SEDI a organisé des parte-

nariats avec un réseau d'organismes et d'institutions financières qui sont extraordinairement efficaces dans la prestation de services aux participants et qui relèvent les défis opérationnels à mesure qu'ils se présentent. Les participants comprennent les principales règles du projet et la majorité d'entre eux s'habituent assez facilement au programme lorsqu'il s'agit d'ouvrir leur compte bancaire *\$avoir* en banque, de

Perspective historique sur les moyens d'aider les personnes à faible revenu à épargner

Bien que les CID soient relativement nouveaux, ils ne constituent pas la première tentative d'aider les personnes à faible revenu à mettre de l'argent de côté. À la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle, on a vu apparaître une nouvelle façon d'aborder la question du soulagement des besoins des pauvres et de l'amélioration de leur sort. Les « militants » des réformes sociales de cette époque ont avancé la notion selon laquelle bien que l'homme soit corruptible de nature, il est aussi perfectible grâce à l'instruction morale et à la discipline. L'idée des banques d'épargne en tant qu'institutions conçues pour soulager la misère des pauvres et leur inculquer des habitudes d'épargne et améliorer leur moralité commença alors à prendre forme.

Les premières banques d'épargne ont vu le jour en Angleterre au début du XIX^e siècle. Elles avaient en commun plusieurs principes directeurs. En premier lieu, elles étaient généralement administrées par des fiduciaires — des philanthropes qui donnaient bénévolement de leur temps et, parfois, de leur argent, à la cause de la promotion de l'épargne. Deuxièmement, elles étaient réglementées de façon à ce que les dépôts rapportent des intérêts, mais cela, sans être assujettis aux caprices du marché. Par conséquent, afin d'assurer la stabilité financière, on encourageait les fiduciaires à placer les dépôts dans des obligations gouvernementales qui rapportaient un taux d'intérêt attrayant. Troisièmement, l'accessibilité était de la plus haute importance, de sorte que des règlements assuraient l'accès à tous, indépendamment de leur religion, de leur métier ou de leur lieu de résidence. L'emplacement géographique et le fonctionnement de la banque étaient tels que les déposants venant des quartiers ouvriers et n'ayant qu'une expérience limitée des institutions bancaires pouvaient s'y sentir à l'aise. Enfin, la création de groupes particuliers de déposants était prescrite pour encourager l'utilisation de cette nouvelle institution et pour faire comprendre clairement qui devait utiliser — et, explication tout aussi importante, qui ne devait pas utiliser — les banques d'épargne.

Au début du XIX^e siècle, des banques d'épargne administrées par des fiduciaires étaient apparues aux États-Unis et dans l'Amérique du Nord britannique. À l'origine, la conception et le fonctionnement des banques d'épargne s'appuyaient fortement sur des principes idéologiques concernant l'épargne individuelle et l'industrie personnelle, l'initiative personnelle et l'éducation morale, comme c'était le cas en Angleterre. Un élément tout aussi important était la préoccupation de l'élite politico-commerciale à l'égard du développement industriel parrainé dès le début par l'État et du financement de projets d'immobilisations. Les banques d'épargne donnaient accès à un capital qui pouvait être prêté à l'État pour des projets d'infrastructure. Dès le début, les activités de l'État ont dépassé la simple prestation d'une aide à l'épargne pour faire servir cette épargne au financement de projets d'immobilisations entrepris par les gouvernements.

Lorsque le gouvernement fédéral a commencé à fermer les succursales des banques d'épargne du gouvernement du Dominion, en 1885, le rôle direct de l'État dans le secteur bancaire fondé sur l'épargne canadienne a diminué. À la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, les églises et les écoles ont encouragé la création de « banques d'épargne de sous » en réponse au besoin ressenti d'une institution qui rejoindrait les pauvres, et seulement eux. Elles s'adressaient particulièrement aux enfants des familles pauvres et aux « pauvres méritants ». Les banques de sous acceptaient de très petits dépôts et elles étaient souvent situées au cœur des quartiers pauvres. Comme les banques d'épargne qui les avaient précédées au début, les banques de sous étaient administrées par des fiduciaires, mais les gouverneurs aristocratiques et l'élite des hauts fonctionnaires qui avaient parrainé les banques d'épargne du début étaient maintenant remplacés par une élite de la classe moyenne. Les banques d'épargne de sous ont proliféré dans le cadre des mouvements de pureté sociale et de charité scientifique, et l'idéologie régissant le fonctionnement de ces banques était très semblable à celle qui avait été prédominante au début du siècle.

Les banques d'épargne administrées par des fiduciaires ont commencé par des entreprises modestes qui comptaient sur l'aide d'amateurs et de bénévoles, et les banques d'épargne de sous des années 1870 et 1880 ont fait de même. En 1900, le travail de bureau à la « Fred Victor 5 cent Association » était effectué par un groupe de jeunes femmes, mais, en 1905, les banques d'épargne de sous de Toronto ont fusionné en une seule grande banque. Les banques de sous existantes sont devenues des succursales de la nouvelle banque issue de la fusion, dont le bureau principal était administré par des professionnels. Le succès avait engendré la professionnalisation, mais il avait aussi déplacé les banques d'épargne de sous loin de la « rue » et dans le milieu des institutions de la classe moyenne.

faire des dépôts, de recevoir des relevés de compte mensuels et d'obtenir des crédits jumelés. Durant les visites de sites, les observateurs ont constaté que les messages clés de *Savoir en banque* étaient communiqués clairement et de telle façon que tous les participants pouvaient en comprendre les avantages et les exigences.

Regard sur l'avenir

Le projet *Savoir en banque* est maintenant passé de l'étape de la mise en

œuvre à celle de la recherche sur les impacts. Nous avons déjà analysé les données provenant d'une première enquête de suivi, menée 18 mois après l'inscription au projet des participants aux trois groupes expérimentaux. Cela nous a permis d'évaluer les premiers impacts de *Savoir en banque* sur le comportement des participants en matière d'épargne et sur les études, la formation ou le travail autonome. En outre, nous utilisons les données sur les activités des comptes *Savoir en banque* et sur l'expé-

rience des participants dans le cadre du programme pour examiner les variations dans la conception et la prestation du projet dans les sites non expérimentaux. À l'heure actuelle, nous avons une bonne idée du genre de personnes susceptibles de s'inscrire à un programme d'épargne jumelée comme *Savoir en banque*. Nous en apprendrons bientôt davantage pour déterminer si *Savoir en banque* peut permettre aux participants d'améliorer leur situation. ♦

La SRSA assigne au hasard le 30 000^e participant à la recherche

En juillet 2005, la SRSA a atteint une étape clé de sa recherche lorsqu'elle a assigné au hasard son 30 000^e participant à un projet. Depuis sa création, en décembre 1991, la SRSA a fait figure de pionnière au Canada dans le recours aux essais sur le terrain aléatoires en politique sociale. Jusqu'à maintenant, elle a à son actif six études aléatoires à grande échelle qui sont soit terminées, soit en cours :

- Entre novembre 1992 et mars 1995, dans le cadre du Projet d'autosuffisance, on a assigné au hasard 6 029 chefs de famille monoparentale qui avaient reçu de l'aide sociale durant au moins un an, en Colombie-Britannique et au Nouveau-Brunswick, et 3 465 autres nouveaux candidats à l'aide sociale en Colombie-Britannique.
- Entre mars 1995 et juin 1996, dans le cadre du Projet de supplément de revenu, on a assigné au hasard 8 144 travailleurs déplacés qui demandaient de l'assurance-emploi (a.-e.) à Granby, Oshawa, Toronto, Winnipeg et Saskatoon et 3 414 prestataires fréquents d'a.-e. à St. John's, Halifax, Moncton et Lévis.
- Entre juillet 2000 et mai 2002, dans le cadre du Projet d'innovation en emploi communautaire, on a assigné

au hasard 1 006 bénéficiaires d'a.-e. et 516 prestataires d'aide sociale dans la municipalité régionale du Cap-Breton.

- Entre août 2001 et février 2004, dans le cadre du projet *Savoir en banque*, on a assigné au hasard 3 601 membres de familles à faible revenu à Vancouver, Toronto et Halifax.
- En août 2004, dans le cadre du projet *Un avenir à découvrir*, on a assigné au hasard la première cohorte de participants à ce projet — 2 390 élèves de 9^e année au Nouveau-Brunswick.
- Entre avril et juin 2005, dans le cadre de l'évaluation du projet pilote *Advancement Via Individual Determination (AVID)*, on a assigné au hasard 801 élèves de 8^e année en Colombie-Britannique (une seconde cohorte de participants à l'AVID sera inscrite le printemps prochain).
- En juillet 2005, la seconde de deux cohortes a été assignée au hasard au projet *Un avenir à découvrir* — 1 992 élèves au Nouveau-Brunswick et 1 044 au Manitoba.

Le 30 000^e participant à être assigné au hasard par la SRSA était une élève de 9^e année de 14 ans vivant à Rivière-Verte, au Nouveau-Brunswick. Elle a été assignée au hasard au groupe pro-

gramme *Explorez vos horizons*, dans le cadre du projet *Un avenir à découvrir*.

Une méthodologie à assignation aléatoire — souvent appelée « norme étalon » dans les études d'évaluation — fournit un puissant outil pour déterminer l'efficacité de nouvelles idées de politiques. Pour savoir quelle différence une initiative fait, on doit savoir ce que les gens auraient fait d'eux-mêmes sans le programme. À cette fin, on compare habituellement les résultats des participants à un programme à ceux des membres d'un groupe témoin. La meilleure façon de créer un groupe témoin consiste à assigner au hasard les participants potentiels soit à un groupe de personnes admissibles à participer au programme soit à un groupe non admissible. L'assignation aléatoire et des tailles d'échantillon suffisantes garantissent qu'il n'y aura pas de différence systématique préexistante entre les personnes des deux groupes; en moyenne, ces personnes seront semblables quant à toutes les caractéristiques — observées et non observées, mesurées et non mesurées. Par conséquent, une méthodologie à assignation aléatoire est la seule approche grâce à laquelle on peut être certain d'effectuer des estimations non biaisées des répercussions d'un programme. ♦

Améliorer l'accessibilité aux études postsecondaires

Nouveaux projets pilotes maintenant en cours

L'économie du Canada, comme celle des autres pays industrialisés, exige une main-d'œuvre instruite et spécialisée. La capacité de chaque Canadien à bénéficier de cette économie dépend, dans une large mesure, de sa capacité à y participer, laquelle, à son tour, est étroitement liée à son degré d'instruction. Deux nouveaux projets sont en train d'être mis en œuvre par un partenariat entre la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire et trois provinces — et d'être évalués par la SRSA — afin de tenter de déterminer ce qui est efficace pour améliorer l'accessibilité aux études postsecondaires (EPS). Les résultats devraient présenter un grand intérêt pour les décideurs qui s'occupent d'améliorer l'égalité d'accès à l'économie du savoir.

Sur une échelle globale, le Canada a un beau dossier d'éducation de ses jeunes. Au cours des 50 dernières années, le niveau de scolarité au Canada s'est élevé constamment et le taux d'inscription aux études postsecondaires est l'un des plus élevés parmi les pays membres de l'OCDE. Cependant, les Canadiens n'ont pas tous les mêmes possibilités d'instruction. Les chances de pouvoir faire des études postsecondaires diffèrent selon le groupe socioéconomique et ethnique. Les élèves qui viennent de familles à faible revenu, qui ont des ancêtres autochtones ou dont les parents ont été peu exposés aux EPS sont moins susceptibles de poursuivre leurs études après le cours secondaire. Pour ces groupes, les études postsecondaires sont trop rarement considérées comme un choix à envisager.

Fait peut-être étonnant, il n'existe pas de réponse claire à la question « Quelle est la meilleure façon d'élargir l'accessibilité aux études postsecondaires? » L'une des principales raisons de cet état de choses est qu'il n'y a pas eu beaucoup de recherche rigoureuse sur le sujet, en particulier dans le contexte canadien. Les obstacles à l'accès aux EPS sont nombreux et bien des gens proposent différents moyens de les surmonter. Le problème est donc loin d'être simple. Plusieurs des moyens proposés sont coûteux et il existe donc un risque si les politiques sont fondées sur un mauvais choix. Les obstacles financiers ne seront probablement pas surmontés de la même façon qu'un manque de préparation scolaire.

Un but, deux projets, trois provinces

L'évaluation du projet *Un avenir à découvrir* (UAD), lequel est mis en œuvre actuellement au Nouveau-Brunswick et au Manitoba, et du projet *Avancement via Individual Determination* (AVID), lequel est mis en œuvre en Colombie-Britannique, permettra de recueillir des résultats probants afin d'aider les décideurs à déterminer la meilleure façon de cibler les fonds destinés à soutenir la participation aux études postsecondaires au Canada.

Bien qu'ils aient un but commun, les deux projets mettent à l'essai des programmes qui concernent des types différents d'obstacles à l'accès aux EPS (voir la case 1).

Malgré les différences entre les obstacles que les projets visent à surmonter et,

par conséquent, entre les groupes d'élèves qu'ils ciblent, les deux sont mis en œuvre à un moment des études secondaires où il est encore possible pour les élèves de modifier leurs orientations et leurs cheminements. Les deux projets sont fondés sur l'hypothèse selon laquelle les obstacles aux EPS se manifestent tôt dans la carrière scolaire des élèves et doivent être surmontés avant que le choix de poursuivre des EPS ait été écarté. Par exemple, il arrive souvent que les élèves doivent choisir les bons cours à l'école secondaire afin de pouvoir s'inscrire au programme qui répond le mieux à leurs besoins au collège ou à l'université.

Recherche sur l'avenir des élèves

Jusqu'à au moins 2010, la SRSA suivra les cheminements de plus de 6 000 jeunes qui fréquentent 70 écoles secondaires. Au printemps 2004, par l'intermédiaire de son partenaire en recherche, Statistique Canada, la SRSA a recruté 2 391 élèves de 9^e année, au Nouveau-Brunswick. Au printemps 2005, elle en a ajouté 1 992 autres, au Nouveau-Brunswick, et 1 044 autres, au Manitoba. En outre, cette année, avec l'aide de POLLARA, la SRSA a recruté 975 élèves de 8^e année en Colombie-Britannique. Ces élèves sont tous devenus des participants volontaires à UAD ou au projet pilote AVID de la C.-B. Nous accueillerons une seconde cohorte de participants au projet AVID en 2006. Les détails de la situation des élèves et de leur famille au début des projets pilotes ont été recueillis au moyen d'enquêtes de référence auprès

des élèves eux-mêmes et de leurs parents. Les élèves seront tous suivis au moyen d'enquêtes et de données administratives jusqu'à au moins 15 mois après la date à laquelle ils devraient quitter l'école secondaire.

Un avenir à découvrir et le projet pilote AVID de la C.-B. suivent tous deux des méthodologies de recherche ambitieuses et complexes. Les élèves qui sont recrutés ne suivent pas tous les programmes mis à l'essai. La SRSA a assigné au hasard certains membres de chaque cohorte, dans chacune des écoles, à un groupe témoin. Dans le cadre du projet pilote AVID de la C.-B., on a aussi créé un groupe consistant dans une « liste d'attente » à partir de laquelle les élèves peuvent prendre part au programme s'il se libère des places. Les expériences des membres des groupes qui suivent les différents programmes mis à l'essai seront comparées à celles des membres du groupe témoin pour évaluer l'impact des programmes. Ce genre de méthodologie d'évaluation expérimentale est l'approche la plus fiable pour mesurer les effets d'une initiative dans de nombreuses situations. Elle a été utilisée par la SRSA dans des évaluations antérieures de politiques sociales et elle est également d'usage courant en médecine, en criminologie et en psychologie. Cependant, l'utilisation de méthodologies à assignation aléatoire pour évaluer les initiatives éducatives ou scolaires est moins répandue. La plupart des exemples existants d'expériences avec échantillon aléatoire en éducation se trouvent aux États-Unis. La SRSA a donc déployé des efforts considérables pour expliquer aux fonctionnaires gouvernementaux, au personnel des écoles, aux parents et aux élèves le rôle de l'assignation aléatoire, son importance pour l'évaluation et ses conséquences sur les personnes. Nous espérons que, grâce à ces efforts, les projets seront correctement mis en œuvre. À son tour, leur mise en œuvre

Case 1 : Éléments du programme

Un avenir à découvrir (UAD) met à l'essai deux programmes :

- *Explorez vos horizons* vise à remédier à un manque d'information ou à une mauvaise information sur la disponibilité, le coût et les avantages des EPS. Il est conçu pour sensibiliser davantage les élèves participants aux différents choix possibles d'études postsecondaires, aux tendances du marché du travail et aux avantages économiques et sociaux d'un certificat d'études postsecondaires. Le programme vise aussi à faire acquérir aux élèves les compétences nécessaires pour profiter de cette information. Cette « stratégie d'information et de développement de carrière » vise tous les élèves, dans l'ensemble des catégories de revenu.
- Le programme *Fonds du savoir* vise à surmonter les craintes des élèves des écoles secondaires de ne pas avoir suffisamment de fonds pour poursuivre des EPS. Il fournit un soutien financier considérable aux élèves après qu'ils sont acceptés dans un programme d'EPS reconnu. Cette « stratégie financière » est offerte aux élèves dont le revenu familial est au-dessous du revenu médian.

Le projet pilote AVID de la C.-B. consiste dans une mise à l'essai du programme AVID, un programme préparatoire aux EPS qui aide les élèves à profiter pleinement des études secondaires tout en se préparant aux EPS. Le programme a été créé aux États-Unis, en 1980, pour aider les élèves qui n'obtenaient que des notes moyennes. Il permet de choisir des élèves qui auraient peut-être le potentiel nécessaire pour poursuivre des EPS, mais qu'on a tendance à négliger dans les programmes existants de préparation au collège. AVID fonctionne dans 1 900 écoles aux États-Unis et, avant le projet pilote, il n'était offert que dans un seul district scolaire au Canada (Chilliwack, en Colombie-Britannique).

AVID a pour but de soutenir les élèves qui se situent « dans la moyenne sur le plan des résultats scolaires » et de les motiver à poursuivre des EPS. Le programme vise à aider les élèves à acquérir des aptitudes qui favorisent la réussite scolaire (p. ex., de bonnes habitudes de travail, une meilleure gestion des heures d'étude, la confiance pour poser des questions) et à acquérir les compétences nécessaires pour faire face aux exigences des établissements d'enseignement postsecondaire. Ce programme combine le placement dans des cours avancés avec un cours à option axé sur la rédaction, la recherche, la collaboration, l'organisation, l'étude et les aptitudes à passer des tests. Les programmes AVID sont coordonnés par l'organisme à but non lucratif AVID Center, de San Diego, lequel soutient et agréé les sites AVID dans le monde entier.

Avec l'élargissement du programme AVID à 19 autres écoles en Colombie-Britannique, l'impact du programme sur l'inscription aux EPS sera rigoureusement évalué pour déterminer si le programme peut accroître la probabilité que les élèves — tous choisis au cours de leur 8^e année — s'inscrivent à des programmes de cours postsecondaires après l'obtention de leur diplôme d'études secondaires.

efficace signifiera que les projets Un avenir à découvrir et AVID fourniront davantage de résultats concluants que ce n'a été le cas antérieurement sur les initiatives qui sont efficaces pour améliorer l'accessibilité aux études postsecondaires au Canada.

La méthodologie de recherche complexe se reflète dans le recrutement pour les projets et dans l'assignation aux programmes (voir la case 2). Les groupes programme multiples qu'on

peut comparer au fil du temps accroissent grandement la valeur de l'expérience pour les futurs décideurs.

- Le projet Un avenir à découvrir, au Manitoba et au Nouveau-Brunswick, permettra de déterminer l'impact que le programme *Explorez vos horizons* aura sur l'accès des élèves aux EPS, d'une façon générale, ainsi que sur l'accès aux EPS des membres de sous-groupes particuliers, comme les élèves venant de familles à faible

Case 2 : Recrutement pour les projets

Pour le projet Un avenir à découvrir, les élèves sont recrutés comme suit :

Au Nouveau-Brunswick, parmi les familles à faible revenu (revenu au-dessous de la médiane provinciale)

- 546 élèves se voient offrir uniquement la stratégie financière,
- 598 élèves se voient offrir uniquement la stratégie d'information ou de développement de carrière,
- 547 élèves se voient offrir à la fois la stratégie financière et la stratégie d'information ou de développement de carrière, et
- 602 élèves sont assignés au groupe témoin.

Au Nouveau-Brunswick, parmi les familles à revenu élevé (revenu au-dessus de la médiane provinciale)

- 610 élèves se voient offrir uniquement la stratégie d'information ou de développement de carrière, et
- 1 479 élèves sont assignés au groupe témoin.

Les élèves du Nouveau-Brunswick sont répartis également entre les secteurs anglophone et francophone.

Au Manitoba

- 575 élèves se voient offrir uniquement la stratégie d'information ou de développement de carrière, et
- 469 élèves sont assignés au groupe témoin.

Dans le cadre du projet pilote AVID de la C.-B., les élèves sont recrutés uniquement en Colombie-Britannique, comme suit :

- Environ 830 élèves sont invités à prendre part au groupe programme.
- Environ 500 élèves sont assignés au groupe témoin.
- Les autres recrues sont assignées à un groupe programme consistant dans une « liste d'attente ».
- 110 autres élèves participent au programme et 63 sont inscrits sur des listes d'attente à quatre sites d'« études de cas ».

Les élèves de la première cohorte du projet Un avenir à découvrir au Nouveau-Brunswick obtiendront leur diplôme d'études secondaires en 2007, tandis que les élèves de la seconde cohorte — et ceux du Manitoba — l'obtiendront en 2008. L'évaluation comportera une observation préliminaire de l'inscription de ces participants aux EPS en 2008 et en 2009 respectivement. Les élèves de la première cohorte du projet pilote AVID obtiendront leur diplôme d'études secondaires en 2009; ceux de la seconde cohorte l'obtiendront en 2010. L'observation préliminaire de l'inscription de ces deux cohortes d'élèves aux EPS aura lieu en 2010 et en 2011 respectivement.

revenu ou ayant des parents qui n'ont pas de diplômes d'études postsecondaires.

- Le projet Un avenir à découvrir, au Nouveau-Brunswick, permettra également de déterminer l'impact

que les Fonds du savoir ont sur l'accès aux EPS des élèves venant de familles à faible revenu. Il permettra de déterminer l'efficacité relative de cette stratégie comparativement à Explorez vos horizons et l'effet de

la combinaison des deux stratégies comparativement au recours à chaque stratégie séparément.

- Le projet pilote AVID de la C.-B. permettra de déterminer si le programme AVID peut accroître la probabilité que les élèves — choisis parmi ceux qui se situent « dans la moyenne » sur le plan des résultats scolaires — s'inscrivent à des programmes d'études postsecondaires après l'obtention de leur diplôme d'études secondaires.

Les projets visent à établir les impacts des nouvelles initiatives sur les résultats provisoires et à long terme, y compris la sélection des cours au secondaire, l'assiduité et l'obtention du diplôme, ainsi que la sélection d'un programme d'EPS, le financement, la persévérance scolaire et l'achèvement du programme.

Dans le cadre des deux projets, l'analyse des effets des programmes sur les résultats finaux sera accompagnée d'une recherche sur la mise en œuvre afin d'établir si chaque programme a été évalué impartialement, ainsi que d'une analyse avantages-coûts. Pour le projet pilote AVID, jusqu'à quatre sites où l'assignation aléatoire est impossible serviront d'études de cas afin de déterminer les difficultés de mise en œuvre du programme AVID dans les écoles rurales et éloignées.

Étant donné que les élèves doivent être suivis depuis les études secondaires jusqu'aux études postsecondaires, il s'agit là nécessairement de projets à long terme. Nous ferons rapport de la mise en œuvre initiale du projet Un avenir à découvrir à la fin de 2006 et du projet pilote AVID de la C.-B. à la fin de 2007. Des rapports d'impacts provisoires doivent être présentés en 2009. La SRSA prévoit faire rapport des impacts finaux du projet UAD en 2011 et du projet AVID en 2012. ♦

Les activités du programme du PIEC prennent fin

En juillet 2005, une étape clé importante du Projet d'innovation en emploi communautaire (PIEC) a été atteinte lorsque la période finale d'admissibilité des participants a pris fin. Cette étape a marqué la conclusion officielle de la phase des activités du PIEC, laquelle avait commencé en juillet 2000 avec le début du recrutement des participants.

Le PIEC est un projet pilote de recherche à long terme créé pour mettre à l'essai une nouvelle forme de soutien du revenu pour les chômeurs, laquelle vise à favoriser l'emploi en appuyant le développement des collectivités locales¹. Le PIEC est parrainé par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) et par le ministère des Services communautaires de la Nouvelle-Écosse, et il est géré par la Société de recherche sociale appliquée (SRSA).

Phase de cinq ans des activités du programme

Le PIEC a débuté en 1999, lorsque certaines collectivités se sont engagées à assumer la responsabilité de l'organisation et de l'élaboration de projets, lesquels fourniraient des possibilités d'emploi aux participants au programme. Cinq collectivités — New Waterford, Glace Bay, North Sydney, Sydney Mines et Whitney Pier — ont accepté de participer au projet et ont pris les mesures nécessaires pour organiser des conseils représentatifs, concevoir des plans stratégiques et commencer à élaborer des projets communautaires qui créaient des emplois pour les participants au PIEC tout en

fournissant des services de qualité aux collectivités.

Simultanément aux efforts des collectivités visées par l'étude, le recrutement des participants a eu lieu sur une période de deux ans, de juillet 2000 à juin 2002. En tout, 1 522 personnes — 1 006 bénéficiaires d'assurance-emploi (a.-e.) et 516 prestataires d'aide sociale — ont participé à l'étude. La moitié de ces personnes ont été assignées au hasard au groupe programme et étaient admissibles aux emplois du PIEC, tandis que les participants de l'autre moitié ont été assignés au groupe témoin pour servir de contrefactuel et n'étaient pas admissibles. Sur les 761 membres du groupe programme qui étaient admissibles au PIEC, 661 ont choisi d'effectuer leur inscription et sont devenus des participants actifs rémunérés, à un moment donné, au cours de leur période d'admissibilité de trois ans.

Avec une période de recrutement prévue de deux ans, cela s'est traduit par une phase de cinq ans des activités du programme, laquelle a duré de juillet 2000 à juillet 2005. Tout au long de cette période, les collectivités participantes ont mobilisé plus de 260 organisations parraines du secteur de l'économie sociale, lesquelles ont produit un total de 300 projets liés au PIEC et ayant des objectifs axés expressément sur les collectivités. Ces projets ont permis de créer plus de 1 800 possibilités d'emploi pour les participants au PIEC, ce qui a donné à la plupart des participants la possibilité d'exercer de multiples emplois durant

leur période d'admissibilité. Bien que près de la moitié des 661 participants aient travaillé durant presque toute leur période d'admissibilité de trois ans, la moyenne a été de 123 semaines de travail rémunéré dans le cadre du PIEC. Cela s'est traduit par un total de 26 788 086 \$ qui ont été payés en salaires et en avantages sociaux aux participants au PIEC pendant la durée du projet, au lieu des prestations d'a.-e. et d'aide sociale qu'ils auraient reçues².

La recherche avec les participants au PIEC et les collectivités se poursuit

Le PIEC est avant tout un projet de recherche et un projet pilote qui étudie les effets d'une nouvelle forme de transfert de revenus et d'emploi communautaire sur les personnes et les collectivités qui y participent. En y participant, les personnes peuvent acquérir de nouvelles compétences et une nouvelle expérience de travail, tout en développant des réseaux sociaux plus forts. Cela peut conduire à de meilleurs résultats pour les participants, ainsi qu'à l'accroissement de leur durée d'emploi et de leur revenu, tout en réduisant leur recours à l'a.-e. et à l'aide sociale, cela pendant la durée du programme et, peut-être, après la fin de celui-ci. Pour les collectivités, le processus consistant à organiser, planifier et mobiliser les ressources communautaires pour élaborer des projets peut conduire à des capacités améliorées sur de nombreux fronts. En outre, les produits et services que les projets fournissent, grâce aux travailleurs du PIEC, peuvent apporter des avantages tangibles à la collectivité.

Pour mesurer ses effets sur les personnes, le PIEC fait appel à une étude expérimentale d'impacts sur les participants selon une méthodologie à assignation aléatoire. Les expériences des membres du groupe programme et du groupe témoin sont évaluées au moyen d'une série d'enquêtes de suivi et de sources de données administratives sur la réception de prestations d'a.-e. et d'aide sociale. Le premier d'une série de rapports d'impacts sur les participants, lequel sera terminé au début de l'an prochain, comportera un examen des impacts « pendant la durée du programme » basé sur l'enquête de suivi après 18 mois à laquelle tous les participants ont maintenant répondu. Pour mesurer les impacts « après la fin du programme », nous sommes en train d'effectuer une enquête de suivi après 40 mois et une autre après 54 mois, laquelle prendra fin en 2007.

Les effets sur la collectivité sont évalués au moyen d'une méthodologie de recherche à méthodes multiples qui fait appel à la fois à une approche axée sur une « théorie du changement » et à

une méthodologie quasi-expérimentale de collectivité témoin. On utilise tout un éventail de méthodes de collecte de données, y compris une enquête communautaire longitudinale à trois vagues, menée à la fois dans les collectivités programme et témoins. Le premier rapport sur les collectivités, lequel sera également terminé au début de l'an prochain, présentera une théorie détaillée sur la façon dont les effets communautaires peuvent découler du PIEC. À partir de données qualitatives et de la première vague de l'enquête communautaire, il fournira une évaluation des premiers stades de cette théorie et un examen de la façon dont les collectivités ont organisé, planifié et commencé à mobiliser leurs ressources. Pour mesurer les effets à plus long terme du PIEC sur les collectivités, on utilisera des indicateurs administratifs, une vérification du secteur de l'économie sociale et les vagues de suivi de l'enquête communautaire. La troisième vague de l'enquête vient de commencer et elle se poursuivra jusqu'au milieu de 2006.

Le PIEC est une étude de recherche à long terme. Bien que l'étape opérationnelle ait pris fin, l'histoire complète de ses répercussions postérieures au programme sur les personnes et les collectivités participantes ne sera pas écrite avant 2008.

¹Pour de plus amples renseignements sur la conception et la mise en œuvre du PIEC, veuillez consulter l'ouvrage intitulé *Le Projet d'innovation en emploi communautaire : conception et mise en œuvre*, par John Greenwood, Claudia Nicholson, David Gyarmati, Darrell Kyte, Melanie MacInnis et Reuben Ford, publié par la SRSA en décembre 2003.

²Le salaire du PIEC a été fixé à l'origine à 285 \$ par semaine et il a été indexé pour atteindre le salaire minimum provincial en Nouvelle-Écosse. Il a augmenté plusieurs fois tout au long de la phase opérationnelle, pour atteindre 325 \$ par semaine le 1^{er} avril 2004. En plus des salaires du PIEC, le total de 26 788 086 \$ comprend des paiements de cotisations au Régime de pensions du Canada, à l'assurance-emploi, au Régime d'indemnisation des accidentés du travail, ainsi que des primes versées par les employeurs au régime facultatif d'assurance-maladie de la Croix bleue. ♦

Babillard

Publication

Conception et mise en œuvre d'un programme d'aide à l'épargne pour les pauvres : Le projet \$avoir en banque par Paul Kingwell, Michael Dowie, Barbara Holler et Carole Vincent, avec David Gyarmati et Hongmei Cao

Ce rapport est le deuxième à être publié au sujet du projet *\$avoir en banque*, un projet pilote de recherche qui offre des subventions de contrepartie à des gens qui épargnent en vue d'études ou d'une formation. Rédigé une fois l'inscription au projet terminée, le rapport présente une description détaillée de la conception et de la stratégie d'évaluation de *\$avoir en banque* et décrit aussi la façon dont *\$avoir en banque* a été mis en œuvre et qui s'est inscrit au projet.

Événements

La SRSA présente un exposé au 12^e Congrès bisannuel sur les politiques sociales canadiennes

En juin 2005, Darrell Kyte de la SRSA a présenté un exposé au Congrès bisannuel sur les politiques sociales canadiennes intitulé « Bâtir un avenir équitable ». Le conférencier a parlé des leçons apprises au sujet de la gouvernance locale du Projet d'innovation en emploi communautaire (PIEC) et il a passé en revue les différents moyens d'action qu'on peut prendre, dans le cadre du PIEC, pour améliorer l'inclusion sociale. Il y a eu une discussion sur la définition de l'inclusion sociale utilisée et sur les mesures prises à l'égard de cet enjeu dans le PIEC, ainsi que sur les concepts connexes de capital social et de cohésion sociale.

La SRSA présente de nouvelles recherches sur le PAS au symposium intitulé *Rendre le travail payant*

Les 15 et 16 novembre, la SRSA a tenu à Ottawa un symposium intitulé *Rendre le travail payant*. Ce symposium présentait les dernières recherches effectuées dans le cadre du Projet d'autosuffisance (PAS), un projet offrant un supplément de revenu généreux aux prestataires d'aide sociale de longue date qui renonçaient à l'aide sociale pour accepter un emploi à temps plein. Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) a financé le symposium et Andrew Treusch, sous-ministre adjoint, Planification et politique stratégique à RHDC, a prononcé le discours d'ouverture. Les personnes qui ont assisté au symposium ont entendu des exposés de représentants des gouvernements provinciaux sur la façon dont leurs programmes d'aide sociale encouragent le travail chez les prestataires d'aide sociale. Le contexte international fut décrit grâce à Charles Michalopoulos, de la MDRC, qui a présenté les tendances des programmes américains conçus pour « rendre le travail payant » et à Glenda Quintini, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui a parlé des efforts parmi les pays membres de l'OCDE pour remédier aux taux d'imposition marginaux élevés. De plus, plusieurs universitaires notables ont présenté des exposés, dont Robert Moffitt, de l'Université Johns Hopkins, qui a débattu des difficultés inhérentes au fait de tenter d'augmenter l'échelle des projets pilotes.

Le PAS influe sur la décision d'instaurer une nouvelle prestation fiscale à l'intention des Canadiens à faible revenu

Dans sa Mise à jour économique et financière du 14 novembre dernier, le ministre des Finances a annoncé son intention de travailler avec les provinces dans le but d'instaurer une *prestation fiscale pour le revenu gagné* (PFRG), projet auquel il consacrerait initialement 2,2 milliards de dollars. Bien que les détails de cette nouvelle mesure restent à être précisés, l'exemple fourni par le ministre des Finances révèle que les familles à faible revenu recevraient une prestation de 30 cents pour chaque dollar gagné en surplus de 3 000 \$ (jusqu'à concurrence de 1 000 \$ annuellement), que la prestation serait moindre pour les familles touchant plus de 18 000 \$ par année, et qu'elle ne s'appliquerait plus

à partir d'un revenu annuel de 28 000 \$. Le ministre a décrit la PFRG comme une stratégie visant à « aider à rentabiliser le travail ». À l'occasion du symposium *Rendre le travail payant* organisé par la SRSA et tenu plus tard dans la même semaine (voir plus haut), un représentant officiel du ministère des Finances du Canada a déclaré que les leçons tirées du Projet d'autosuffisance (PAS) de la SRSA avaient fait l'objet de mentions dans les exposés des politiques ayant servi à la prise de décision quant à la PFRG.

La SRSA présente des exposés au Congrès pancanadien de développement économique communautaire et d'économie sociale

En mai 2005, David Gyarmati et Darrell Kyte de la SRSA ont présenté de multiples exposés au Congrès pancanadien du Réseau canadien de développement économique communautaire (RCDÉC) intitulé « Bâtir un mouvement pluriel ». Dans leurs exposés, ils ont examiné l'état du Projet d'innovation en emploi communautaire (PIEC), en mettant l'accent sur le contexte et la mise en œuvre de la dimension communautaire de l'étude. Ils ont fourni des détails sur les types de projets élaborés et ont passé en revue les principales leçons tirées de l'engagement et de la mobilisation communautaires. Les exposés ont été bien suivis et bien reçus par un large éventail de chercheurs, de décideurs et d'intervenants dans le domaine du développement des collectivités.

Le directeur exécutif de la SRSA fait une allocution devant une délégation du Brésil

John Greenwood, directeur exécutif de la SRSA, a participé à une table ronde organisée dans le cadre des travaux sur le développement des ressources humaines du Fonds de transfert de technologie Canada-Brésil, un programme financé par l'Agence canadienne de développement international. Les discussions, qui portaient sur l'évaluation des politiques et des programmes publics, ont eu lieu en septembre dernier, au cours d'une visite à Ottawa de la délégation du Secrétariat de l'emploi et des relations de travail de l'État de São Paulo. Dans son allocution, M. Greenwood s'est surtout attardé à la question de l'utilisation de projets pilotes sur le terrain, et plus particulièrement d'expériences sociales, pour générer des résultats probants destinés à guider l'élaboration des politiques sociales. ♦